

de l'Australie permettrait de payer de façon juste et plus directe les dépenses d'un membre du Parlement. J'ignore comment cet article a pu faire le tour du pays, mais on me dit que c'est par erreur qu'il fut rédigé dans des termes qui travestissent complètement les observations de ma lettre originale.

Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de m'avoir permis de soulever cette question de privilège pour tirer au clair une affaire qui a donné une interprétation complètement fautive à mes observations originales.

LES COMPTES PUBLICS

M. G. W. Baldwin (Peace-River) présente le 9^e rapport du comité permanent des comptes publics.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

LE PROBLÈME DES SENTENCES EXCESSIVES OU INÉGALES

Question n° 2155—**M. Orlikow**:

Le gouvernement envisage-t-il de convoquer une réunion de juges afin de discuter les problèmes créés par l'application de sentences inégales ou excessives aux personnes reconnues coupables par les tribunaux et particulièrement aux délinquants primaires ainsi que l'avantage qu'il y aurait à appliquer plus souvent le régime de la mise à l'épreuve en se fondant sur la ligne de conduite proposée par le ministre de la Justice dans le discours qu'il a adressé récemment aux agents de surveillance à Niagara Falls?

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Le gouvernement étudie ces questions qui doivent faire partie du mandat du comité sur la correction dont le ministre de la Justice a parlé le 23 novembre 1964 (hansard du 23 novembre 1964, page 10564). Toutefois, le gouvernement n'envisage pas de convoquer les juges à l'heure actuelle.

DÉTENUS PURGEANT DES CONDAMNATIONS À VIE

Question n° 2629—**M. Matheson**:

1. Au 1^{er} janvier 1965, combien de personnes purgeaient des sentences d'emprisonnement à vie dans chacune de nos institutions fédérales?

2. Quels problèmes particuliers, s'il en est, présentent aux autorités pénitentiaires les cas d'emprisonnement à vie?

3. Quel est, en moyenne, le coût total annuel des services de surveillance et d'entretien fournis à l'égard d'un prisonnier de la catégorie en question?

4. Quel est le chiffre estimatif de la valeur brute annuelle du travail accompli au pénitencier par un tel prisonnier?

[M. Thompson.]

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): 1. Au 1^{er} janvier 1965, 252 personnes purgeaient des sentences d'emprisonnement à vie dans les pénitenciers fédéraux suivants:

Pénitencier de Dorchester	22
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul	49
Centre de formation fédéral	1
Institut Leclerc	6
Pénitencier de Kingston	73
Pénitencier de Collin's Bay	4
Prison des femmes	1
Institut de Joyceville	6
Pénitencier du Manitoba	30
Pénitencier de la Saskatchewan	34
Pénitencier de la Colombie-Britannique	26

252

De ce nombre, 29 personnes sont hospitalisées dans les hospices d'aliénés provinciaux.

2. Les cas d'emprisonnement à vie ne présentent aucun problème particulier aux autorités pénitentiaires.

3. Au cours de l'année financière 1963-1964, le coût total annuel des services de surveillance et d'entretien fournis à l'égard d'un prisonnier a été de \$2,722.10.

4. Le chiffre estimatif de la valeur brute annuelle du travail accompli au pénitencier par un prisonnier est de \$810.

POPULATION DES PÉNITENCIERS ONTARIENS À SÉCURITÉ MOYENNE ET MINIMUM

Question n° 2637—**M. Matheson**:

Dans la région de l'Ontario, quel pourcentage des détenus étaient logés dans des institutions pénitentiaires à sécurité moyenne et à sécurité minimum, a) au cours de l'année 1960 et b) au cours de l'année 1964?

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): a) En 1960, en Ontario, 15 p. 100 des détenus étaient logés dans des institutions à sécurité moyenne; aucune institution à sécurité minimum n'était disponible.

b) En 1964 en Ontario, 40 p. 100 des détenus étaient logés dans des institutions à sécurité moyenne et 13 p. 100, dans des institutions à sécurité minimum.

TAUX DE MORTALITÉ

Question n° 2638—**M. Matheson**:

Au cours des cinq dernières années, quel a été le nombre de décès attribuables à des causes naturelles, a) dans les pénitenciers, et b) parmi la population en général?

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): a) Voici le